

POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE ET RÉPUBLICAINE

Michel Marchand¹ • Le regard que l'homme porte sur la nature remonte à la nuit des temps et toutes les sociétés humaines vivent avec une représentation de leur rapport à la nature pour parler du temps qu'il fait, de la vie des animaux et des plantes¹.



Notre société occidentale a apporté une connaissance de l'histoire naturelle et une compréhension du monde vivant dès l'Antiquité et c'est au milieu du 19ème siècle, en pleine révolution industrielle à l'époque de Darwin et Marx, que naît l'écologie, concept scientifique pour désigner la science des relations des êtres vivants avec leur milieu². Une grande rupture intervient à cette période : le lien qui existait auparavant entre l'homme et son environnement va être remplacé par un principe de domination et d'exploitation conduisant à une dégradation des milieux naturels et à l'extermination de certaines espèces animales. La dégradation de l'environnement se poursuit au 20ème siècle à des rythmes sans précédents qui n'ont plus rien à voir avec l'échelle

du temps de la nature. Dans le passé, des crises écologiques ont pu jouer un rôle décisif dans l'effondrement de certaines civilisations⁴. Il ressort des cas connus une conclusion essentielle, la dégradation de l'environnement ne joue un rôle décisif qu'en interactions avec d'autres facteurs sociaux : crises écologiques et crises sociales sont toujours intimement liées. Parler aujourd'hui d'écologie populaire nécessite d'intégrer la dimension sociale. L'écologie populaire doit constituer un horizon de libération pour tous et présenter un horizon positif pour le pays.

LA CRISE ÉCOLOGIQUE : L'ENVIRONNEMENT VA MAL

L'emprise de l'homme sur l'ensemble des grands compartiments de la

planète, les roches, les sols, l'air, l'eau, le vivant a été majeure durant le 20ème siècle⁵. L'homme est devenu une force d'évolution bouleversant les processus géologiques, modifiant les cycles de l'eau, prélevant les stocks énergétiques fossiles, changeant la composition de l'atmosphère et induisant des modifications du climat à l'échelle planétaire, agissant sur la biosphère à la fois sur un plan quantitatif (extermination d'espèces animales) et qualitatif (érosion de la biodiversité). Toutes ces évolutions majeures, liées aux activités humaines, se placent dans un contexte de mondialisation, et leur caractéristique essentielle n'est pas la nouveauté, mais plutôt l'ampleur et l'intensité. C'est ainsi que la crise écologique est définie par le terme d'*anthropocène*⁶ (ou l'ère de l'homme si l'on se réfère à l'homme en général) ou de *capitalocène*⁷ (si l'on se réfère au système économique qui en est la cause).

Si le charbon a été la cause principale de la pollution atmosphérique jusqu'à la fin de la première moitié du 20ème siècle, elle est à présent principalement due à la circulation automobile dans les grandes cités. Plus d'un milliard de personnes respirent un air malsain et, sur l'ensemble du 20ème siècle, le nombre de personnes victimes de la pollution atmosphérique est estimé entre 25 et 40 millions. Les

¹ Michel Marchand, retraité et auparavant chercheur à IFREMER où il travaillé sur les aspects de pollutions chimiques marines chroniques ou accidentelles (Amoco Cadiz, Erika). Il a terminé cette activité de chercheur comme Directeur de recherche et responsable du programme de surveillance environnementale et sanitaire des eaux littorales. Il en a rédigé l'ouvrage *L'Océan sous haute surveillance* (Ed. Quae, 2013).

Il a coécrit avec Aurélien Bernier *Ne soyons pas des écologistes bénêts* (Ed. Mille et Une Nuits, 2010)

Actuellement, il participe à Marseille à un groupe actif d'écrivains publics pour faciliter aux personnes précaires leurs accès aux droits.

² Philippe Descola (2005) *Par-delà nature et culture. Bibliothèque des sciences humaines*, Ed. Gallimard

³ Jean-Paul Deléage (1191) *Une histoire de l'écologie. coll. Points Science*, Ed. La Découverte

⁴ Jared Diamond (2006). *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Coll. Essais, Ed. Gallimard

⁵ John McNeill (2010) *Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle*. Ed. Le Champ Vallon

⁶ Idée avancée par Paul Crutzen, prix Nobel de chimie en 1995

⁷ Armel Campagne (2017) *Capitalocène. Aux origines historiques du dérèglement climatique*. Ed. Divergences

grands complexes industriels étendent la pollution de l'air à une échelle régionale, voire transfrontalière, induisant les pluies acides qui affectent la végétation terrestre (forêts) et de nombreuses espèces de la vie aquatique. A l'échelle planétaire, les émissions de gaz à effet de serre jouent un rôle clé dans le changement climatique. A cette dimension d'espace (local, régional, planétaire), il convient d'ajouter la dimension temporelle. L'inertie du système sur le changement climatique par rapport aux émissions de CO₂ dans l'atmosphère se mesure sur plusieurs siècles, voire sur un millénaire pour l'acidification de l'eau de mer par la dissolution du CO₂ atmosphérique. L'humanité a transformé l'hydroosphère comme jamais auparavant, consommant et détournant l'eau à une échelle inconcevable aux époques précédentes. L'irrigation a modifié la production agricole, l'utilisation des eaux souterraines s'est souvent apparentée à une exploitation minière, permettant des activités agricoles tant que les réserves étaient suffisantes. La détérioration de la qualité des eaux au niveau bactériologique et chimique (métaux, hydrocarbures, pesticides, ..) qui était auparavant une affaire locale, s'est peu à peu étendue pour endommager les lacs, rivières, eaux souterraines et eaux côtières. La pollution des eaux a fait des dizaines de millions de victimes au 20ème siècle et demeure le problème de pollution le plus coûteux pour l'humanité. L'approvisionnement des villes en eau potable est un élément décisif dans l'évolution de la vie urbaine.

L'élément qui a le plus fortement marqué l'histoire environnementale du 20ème siècle n'est pas l'accroissement de la population (passant de 1,6 à 6 milliards de personnes) mais le système énergétique basé sur l'usage

des énergies fossiles. La consommation d'énergie n'a fait qu'augmenter durant la dernière décennie et l'usage des combustibles fossiles reste très enracinée, non seulement dans la production industrielle, les transports, l'habitat, mais également dans la production alimentaire (agriculture intensive mécanisée et basée sur les intrants).

Malgré les deux grandes conventions internationales sur le climat et la biodiversité signées en 1992 à Rio, le début du nouveau siècle n'a pas vu de changements susceptibles de modifier l'histoire environnementale à venir. Les idéologies économiques demeurent inchangées. Et l'impact le plus important sur l'environnement est l'impératif de croissance. Par ailleurs, le glissement économique et géopolitique s'est opéré vers la Chine et l'Inde. La moitié du béton mondial est coulé en Chine, et ce pays est devenu l'usine du monde, quasi exclusivement à l'intention des pays riches consommateurs des biens et des services. Rejeter vers ce

pays la responsabilité de l'urgence environnementale n'a aucun sens, si l'on n'associe pas les politiques de délocalisations et du libre échange du commerce international⁸.

Dans ce contexte, l'écologie politique n'a pas réussi à convaincre malgré le fait qu'elle se soit construite comme une critique de la société industrielle et de ses aspects productivistes et de consommation. Placer l'écologie dans le débat politique en lien avec le système économique dominant a fait surgir des mots clés : développement durable, capitalisme vert, économie verte, finance verte. Pour illustrer l'impasse actuelle, on ne peut que renvoyer à l'ouvrage d'Antonin Pottier⁹, *Comment les économistes réchauffent la planète*, qui montre comment l'analyse économique coût-bénéfice (les coûts supportés n'ont de sens qu'au regard des bénéfices qu'ils apportent) minimise la gravité du changement climatique (avec un réchauffement aux environ de 5°C, les dommages économiques seraient en-dessous de 5 % du PIB !). Pour les économistes néolibéraux, le



© courtois-picard.fr

⁸ L'article 3.5 de la Convention sur le climat stipule : « ...Il convient d'éviter que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques.... constituent un moyen d'imposer des discriminations arbitraires et injustifiables sur le plan du commerce international, ou des entraves déguisées à ce commerce ».

⁹ Antonin Pottier (2016) Comment les économistes réchauffent la planète. Ed. Seuil

réchauffement climatique devient un phénomène anodin à côté de la crise de la dette en Grèce qui a provoqué une diminution de 25 % de son PIB entre 2007 et 2014. Un proverbe japonais rappelle « *si votre seul outil est un marteau, tout ressemble à un clou* »¹⁰. Si pour les économistes néolibéraux, le seul outil est la croissance, tout ressemble donc à un besoin de croissance.

LA CRISE SOCIALE : SI L'ENVIRONNEMENT VA MAL, LES GENS AUSSI

Mais la croissance peut se révéler être un leurre pour l'humanité, non pas pour la richesse produite mais pour sa répartition. Selon un rapport publié fin 2017, piloté notamment par Thomas Piketty¹¹ sur la base des données disponibles sur le site de WID (*World Inequality Database*), la tendance montre que, depuis une quarantaine d'années, les inégalités augmentent dans presque tous les pays du monde¹². Entre 1980 et 2016, les 1 % les plus riches ont capté 27 % de la croissance mondiale et les 50 % les plus pauvres, pour leur part, n'ont reçu que 12 % des richesses créées. À l'horizon 2050, ces inégalités devraient se renforcer. Pour expliquer cette évolution, les auteurs du rapport pointent un facteur déterminant, la privatisation des capitaux : « *Dans les dernières décennies, les pays sont devenus plus riches, mais les gouvernements sont devenus plus pauvres* » (« pays » regroupant ici richesse publique et privée). Dans la plupart des pays riches, le patrimoine public est devenu négatif (plus de dette que d'actifs), une situation qui « *limite la capacité des États de réguler l'économie, redistribuer les revenus et freiner la croissance des*

inégalités ».

Donnons quelques exemples pour illustrer le niveau de ces inégalités au niveau mondial : 731 millions de personnes en emploi vivent ou plutôt « survivent » avec moins de 3 dollars par jour et 301 millions si l'on considère le seuil d'extrême pauvreté, à moins de 2 dollars par jour. Même si des progrès ont été réalisés, 844 millions de personnes (11 % de la population mondiale) n'avaient pas accès à l'eau potable en 2015. Au niveau de l'alimentation, 815 millions de personnes demeurent sous-alimentées dans le monde. Si les progrès de l'électrification sont spectaculaires, il n'en demeure pas moins que 15 % de la population mondiale (plus d'un milliard de personnes) est privée d'électricité. L'analyse de la densité de médecins par pays livre une vision d'ensemble assez fidèle des inégalités de santé dans le monde. Les pays riches de la planète se caractérisent par un nombre de médecins supérieur à 25 pour 10 000 habitants (52 en Autriche, 42 en

Allemagne, 40 en Russie, 39 en Italie et Espagne, 32 en France). En bas de l'échelle, les pays d'Afrique, et plus particulièrement de l'Afrique de l'Est, se distinguent par un effectif médical très faible, généralement un médecin pour 10 000 habitants.

En France, les inégalités structurent de plus en plus la société française. Depuis l'An 2000, les riches s'enrichissent et les plus pauvres s'appauvissent : les 10 % les plus riches perçoivent plus du quart des revenus tandis que les 10 % les plus pauvres moins de 3 %. La répartition du patrimoine s'en ressent logiquement puisque que les 10 % les plus riches possèdent près de la moitié du patrimoine. Deux millions

de personnes vivent avec moins de 700 €/mois et plus de 200 000 vivent dans des logements indignes ou à la rue (source : Observatoire des inégalités). Les conséquences dans le système éducatif vont dans le même sens : près de la moitié des enfants qui décrochent du système scolaire sont des enfants d'ouvriers, et, dans l'enseignement supérieur, si 1 étudiant sur 3 a des parents cadres, ce rapport n'est que de 1 sur 10 pour un étudiant qui a des parents ouvriers. L'espérance de vie d'un cadre (83 ans) est de 6 ans supérieure à celle d'un ouvrier (77 ans). Dans une telle situation, la pauvreté¹³ concerne à présent 9 millions de personnes, soit 14 % de la population française. Si Emmanuel Macron parle de « *pognon de dingue* » pour évoquer les minima sociaux perçus par plus de 4 millions de personnes, il n'en demeure pas moins que la majorité des français estime à plus de 80 % qu'il faut maintenir le niveau des prestations sociales. Le système de protection sociale fait reculer d'environ 10 points le taux de pauvreté qui est de 24 % avant redistribution. Un autre critère, la privation matérielle sévère, pointe les personnes et les ménages qui n'arrivent plus à payer le loyer, doivent se passer de chauffage, de nourriture, de vacances, de téléphone pour boucler les fins de mois. Cet autre critère de pauvreté touche 4,4 % des familles (la moyenne européenne est de 7,5%).

Concrètement l'effort collectif de la France pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion est évalué à 57 milliards d'euros, ce qui reste en deçà de l'évasion (fraude et optimisation) fiscale.

La protection sociale est basée sur le régime de la Sécurité sociale¹⁴ qui réunit les organismes chargés de verser les prestations sociales aux personnes assurées au travers de leur affiliation professionnelle (salariés du secteur

¹⁰ Cette citation est aussi attribuée au psychologue américain Abraham Maslow « *j'imagine qu'il est tentant, si le seul outil que vous avez est un marteau, de tout traiter comme si c'était un clou* ». Ce propos stigmatisant la déformation professionnelle est également attribué à Albert Einstein.

¹¹ Thomas Piketty (2013) *Le capital au XXIe siècle*. Ed. Les livres du nouveau monde

¹² On peut retrouver de nombreuses données sur l'Observatoire des inégalités <https://www.inegalites.fr/monde>

¹³ Le seuil de pauvreté monétaire concerne les personnes qui vivent avec moins de 60 % du revenu médian, soit un peu moins de 1 000 € par mois pour une personne seule ou 1 500 € pour un couple.

¹⁴ Olivier Nobile et Bernard Teper (2017) *Pour en finir avec le trou de la Sécu, repenser la protection sociale au XXIe siècle*. Ed. Éric Jamet

privé, secteur agricole et indépendants), le dispositif étant structuré en quatre branches : maladie, famille, retraite et accidents du travail et maladies professionnelles. Le principe de base qui a conduit à sa mise en œuvre en 1945 est l'application du principe de solidarité - *à chacun selon ses besoins, chacun y contribue selon ses moyens* -. Le fondement du financement de la Sécurité sociale est basé sur la cotisation sociale, principe qui est considéré par le patronat comme une « charge » alors qu'elle représente le salaire socialisé, environ 40 % de la rémunération totale versée aux salariés. Cette précision est importante, car toute prime versée aux salariés, tout allègement ou exonération de "charges" aux employeurs contribuent à une diminution du budget pour la protection sociale. Ce budget était de 639 Mds € en 2011, somme qui représente plus d'une fois et demie le budget de l'Etat. Les dépenses représentent la couverture socialisée des besoins réels de la nation. Réduire les salaires, précariser les conditions du travail

(travail précaire, travail partiel) au titre de la compétitivité des entreprises conduit mécaniquement à accentuer les inégalités et la précarité. Envisager la réduction de la protection sociale accentue la pauvreté. Réduire ou supprimer les services publics contribue à détruire la cohésion sociale. C'est bien sur cette logique mortifère d'aggravation constante des inégalités que se situe le terreau du mouvement des revendications sociales des Gilets jaunes.

LA CRISE DÉMOCRATIQUE : L'ABSENCE DE JUSTICE CLIMATIQUE ET DE JUSTICE SOCIALE CONDUIT À UNE RUPTURE AVEC LE MONDE POLITIQUE DES RESPONSABLES QUI NOUS GOUVERNENT

Les appels à la raison ne datent pas d'hier, si l'on se réfère à la publication en 1972 du rapport du Club de Rome, appelé à tort Halte à la croissance ? *Rapport sur les limites de la croissance*¹⁵. En 2015, L'Encyclique du pape François, *Laudato Si*, exprime les mêmes préoccupations sociales et environnementales : « *Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement pour écouter tant la clamour de la Terre que la clamour des pauvres* ». Fin 2017, ce sont 15 000 scientifiques qui signent un appel, *Avant qu'il ne soit trop tard*¹⁶. Rien n'y fait.

La dernière COP 24, qui s'est tenue en décembre 2018 à Katowice en Pologne, s'est déconnectée de l'urgence climatique et un gouffre s'est creusé entre la réalité du réchauffement de la planète et l'action politique, certains avançant même l'idée que tout le monde avait l'air de s'en foutre. Devant la répétition de chaque échec annuel, la pétition *L'affaire du siècle* lancée en faveur d'un recours contre l'Etat pour "inaction climatique" a franchi la barre des deux millions de signatures en France. D'autres Etats comme les

Pays-Bas et la Colombie ont déjà été assignés en justice pour des raisons similaires. La procédure historique au Pays-Bas engagée en 2015 a particulièrement inspiré les associations à l'origine de la pétition en France. Les plaignants demandent à ce que leur Gouvernement prenne des mesures pour réduire les émissions de CO2 aux Pays-Bas de 40% d'ici à 2020, par rapport aux niveaux de 1990. À la suite de ce procès, la justice néerlandaise ordonnait à l'Etat de revoir ses objectifs. Le Gouvernement néerlandais fit alors appel de sa condamnation, mais la Cour d'appel de La Haye a confirmé le jugement le 9 octobre 2018.

Le lien entre crise écologique et crise sociale se retrouve en France dans le mouvement de contestation des Gilets Jaunes lorsque le Gouvernement a voulu imposer une fiscalité écologique sans justice sociale. La citation a fait florès : « *Vous me parlez de la fin du monde, je vous parle de la fin du mois* ». Ceci n'empêche pas que, dans leurs revendications, les Gilets Jaunes démontrent des préoccupations écologiques lorsqu'ils mettent en avant la nécessité de favoriser les petits commerces, de cesser la construction de grandes zones commerciales aux périphéries urbaines, de stopper la fermeture des dessertes ferroviaires locales, des bureaux de poste, écoles et maternités, de prioriser le transport des marchandises par voie ferrée, de mettre en place un réel plan d'isolation des logements, de taxer le fuel maritime et le kéroène de l'aviation. Les Gilets Jaunes refusent d'être les sacrifiés d'une transition écologique qui se décide sans tenir compte de leur situation.

La crise démocratique résulte d'une perte de confiance qui s'est peu à peu installée dans la société et il serait bien présomptueux d'en prédire les effets

¹⁵ Le premier rapport du Club de Rome paru en 1972, *The Limits of Growth*, fut un premier signal qui garde toute sa pertinence, voir Donella Meadows, Dennis Meadows et Jorgen Randers (2012) *Les limites à la croissance (dans un monde fini)*. Le rapport Meadows 30 ans après. Ed. Rue de l'Échiquier

¹⁶ Bioscience et Le Monde, 13 novembre 2017

et les conséquences. En revanche, il est possible de dater ce qui en fut le point de départ : le refus par la classe politique française (PS, UMP, EELV) de prendre en compte le résultat du référendum de 2005 à propos du Traité constitutionnel européen (TCE), pour lequel les électeurs restaient fidèles dans leur ensemble à l'idée d'une construction européenne, mais pas de cette Europe-là, fut un déni démocratique qui a marqué les consciences citoyennes¹⁷.

LES BASES D'UNE RECONSTRUCTION POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE

Dans cet entrelacs de positions, d'écoles de pensées tant écologiques, sociales qu'économiques, ne pas choisir serait synonyme de renoncement, d'impuissance. Par conséquent, un choix s'impose. On peut partir d'une anecdote : le 11 décembre 2017, à la veille du Sommet de la finance internationale sur le climat voulu par Emmanuel Macron, Nicolas Hulot encore ministre fut qualifié par un auditeur de France-inter d'écolatraître. Mais traître à qui, traître à quoi ? Avait-il quitté ou trahi son camp pour être accusé de cette manière ? De quel camp s'agissait-il ? S'il s'agit de celui de l'écologie, l'engagement de Nicolas Hulot ne peut raisonnablement être mis en doute en tant que tel. Aurait-il été traître à une classe sociale dont il se réclamerait ? Nicolas Hulot n'a jamais associé son combat écologique au combat social, sinon en se limitant à des considérations d'ordre général : nul engagement pour l'organisation de la vie sociale, la réduction des inégalités, les dégâts du productivisme, les effets délétères écologiques et sociaux du libre échange, des flux migratoires qui mettent sur les routes du monde



l'équivalent de la population française. L'écologie de Nicolas Hulot (l'homme public préféré, paraît-il, des Français) ne se prononce pas par rapport au système économique dominant, au prétexte du « ni droite, ni gauche », et ses propositions, comme celles d'autres écologistes du ni-ni, s'inscrivent donc dans le cadre du capitalisme néolibéral. Ces écologistes figurent comme partie des acteurs qui consentent au système économique dominant qui provoque aujourd'hui les trois crises écologique, sociale et démocratique.

Cette vision est incompatible avec l'objectif recherché au niveau environnemental et social. On ne peut plus s'accommoder de ce pilier de l'idéologie néolibérale, à savoir que plus les riches sont riches, plus la société dans son ensemble est prospère - cette fameuse et fumeuse théorie du « ruissellement » chère à notre président actuel. L'ouvrage de Wilkinson et Pickett¹⁸ démontre l'inanité de cette vision et avance deux points fondamentaux. Le premier

point met en évidence qu'à partir d'un certain niveau de richesse collective, l'augmentation supplémentaire de cette richesse produit beaucoup moins d'effets positifs que dans les pays plus pauvres où la croissance du PIB est une des conditions de l'amélioration du bien-être. Le début de l'effet asymptotique de l'espérance de vie avec le revenu national par habitant se situe vers 15 000 dollars par an. Le second point tient à la démonstration suivante : l'état de santé, l'espérance de vie, l'obésité, la santé mentale, la toxicomanie, les succès ou échecs scolaires, le bilan carbone, le recyclage des déchets, tous les chiffres vont dans le même sens : l'inégalité des revenus nuit de manière flagrante au bien-être de tous. La réduction des inégalités devient à ce titre un objectif politique majeur autant social qu'environnemental. On le sait depuis les travaux du sociologue et économiste américain Thorstein Veblen¹⁹, le modèle de consommation des plus riches sert de référence pour l'ensemble de la société. Les médias

¹⁷ Ce refus du verdict des urnes ne fut pas le seul : en Irlande les électeurs furent appelés à revoter, en Grèce au lendemain de la victoire de la Coalition Syriza en janvier 2015, Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, n'hésita pas à déclarer que « les choix démocratiques ne pouvaient modifier les traités européens ».

¹⁸ Richard Wilkinson et Kate Pickett (2013) *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*. Ed. Les Petits matins

¹⁹ Thorstein Veblen 1970 [1899] *Théorie de la classe de loisir* (traduction). Ed. Tel, Gallimard

et la publicité nous renvoient une norme de consommation qui n'est en fait accessible qu'à une toute petite minorité.

Il ressort de la situation actuelle un second constat, la coexistence entre un mode de production fondé sur l'accumulation du capital et un environnement humainement viable est impossible²⁰.

La dégradation de l'environnement n'est pas un accident, elle s'inscrit dans la logique du capitalisme. Le capital est devenu une valeur qui se développe de manière autonome, sans limites à sa propre extension et sans aucune considération des limites d'un monde fini²¹. Cette dynamique d'accumulation du capital a sécrété une « seconde nature » faite de tout ce qui constitue la société humaine mondialisée dont il est si difficile de s'extraire au point de citer la phrase attribuée au philosophe slovène Slavoj Zizek « *il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme* ». La promesse d'un « capitalisme vert » ou l'espoir d'un salut écologique par de nouvelles technologies ne sont qu'illusions. Le type d'ajustement prôné par cette promesse ne répond pas à la question essentielle posée par les deux auteurs « *Pourquoi la destruction du monde se produit-elle ?* », qui ajoutent qu'il est impossible de trouver des solutions réelles et durables si nous ne sommes pas capables de répondre à cette question. L'ouvrage *Ce que tout écologiste doit savoir du capitalisme* constitue une réflexion salutaire sur les finalités du combat écologique (la durabilité) et du combat social (l'égalité), les deux combats ne pouvant

se dissocier l'un de l'autre.

Il est tentant de rechercher un exemple concrétisant cette double exigence écologique et sociale. L'ouvrage de Wilkinson et Pickett (ref. 17) apporte un élément de réponse entre durabilité (ou soutenabilité) et maintien d'un niveau de vie élevé. Si on associe l'indice de développement humain (IDH) des

Nations Unies qui combine l'espérance de vie, l'éducation et le PIB par habitant, et l'empreinte écologique par habitant, un seul pays, Cuba, parvient à obtenir une qualité de vie satisfaisante (IDH > 0,8) au moyen d'une empreinte écologique

viable au niveau mondial. Les revenus ont beau y être faibles, l'espérance de vie et la mortalité infantile de ce pays sont presque semblables à celle des États-Unis. S'il n'existe qu'un seul pays parvenant à combiner niveau de vie acceptable et économie durable, au moins que cet objectif est atteignable.

DES PRINCIPES ET DES SECTEURS CLÉS POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE

La transition écologique. Celle-ci doit reposer sur un principe qui puisse rompre avec la logique du productivisme actuel. Il faut affirmer la priorité écologique sur l'intérêt économique. Cette affirmation s'appuie sur la notion d'empreinte écologique que l'on peut traduire notamment par le jour du dépassement. En 2018, ce fut le 1er août, date à laquelle l'humanité a dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en une année²². Une proposition qui fait sens par rapport à cette priorité est l'instauration de la règle verte²³ qui

permet une pensée globale, la gestion du temps des ressources naturelles et introduit dans le débat politique la question du temps long de la planification écologique. La règle verte est l'obligation de ne pas prélever sur la nature plus de ressources renouvelables que ce qu'elle peut reconstituer, ni de produire plus que ce qu'elle peut supporter. Les applications d'une telle règle sont nombreuses. Elle serait opposable à tout projet d'aménagement et permettrait d'interdire les projets de bétonisation de zones humides ou de terres agricoles, comme les nombreux projets de méga centres commerciaux (ex. Europacity au nord de Paris, Val Tolosa dans la banlieue ouest de Toulouse). La règle verte permettrait de s'opposer au suremballage et au tout jetable, manière de lutter contre les déchets ménagers et les déchets plastiques qui se retrouvent dans les océans, les estomacs des poissons et des oiseaux de mer. Les conséquences d'une telle approche se retrouvent au niveau du développement et de la réorientation des activités industrielles, impliquant un effort dans la recherche et la création d'emplois dans la réparation et le recyclage.

L'application de la règle verte n'est envisageable que si l'on s'oppose à l'un des piliers fondamentaux du néolibéralisme, à savoir le libre-échange. Celui-ci constitue une idéologie réactionnaire qui lie les peuples au capitalisme financier et productiviste de notre époque. Dans les faits, son bilan est désastreux sur de nombreux points : délocalisations, baisse des salaires pour maintenir la règle de compétitivité, désindustrialisation, chômage de masse, hausse de la pauvreté et des inégalités. En déplaçant la production là où les salaires sont les plus bas, là où la protection de l'environnement est la

²⁰Fred Magdoff et John Bellamy Foster (2017) Ce que tout écologiste doit savoir à propos du capitalisme

²¹Au cours des trois derniers siècles, le capital s'est accru d'un facteur 134, cf. Thomas Piketty (2013) op cit

²²Ce jour de dépassement aurait eu lieu le 5 mai si le monde entier vivait comme les Français.

²³La règle verte est la proposition politique de La France Insoumise à inscrire dans la Constitution. Pour sa présentation cf. Jean-Luc Mélenchon (2012) La règle verte. Pour un éco-socialisme. Ed. Bruno Leprince et Martine Billard (2018) La règle verte, *l'outil indispensable pour prendre en compte la priorité écologique*. République, n° 868. La Charte de l'environnement intégrée en 2005 dans le bloc de constitutionnalité affirme trois principes : prévention, précaution et pollueur-paiEUR. L'application du principe de précaution est restreinte par l'introduction « *à un coût économiquement acceptable* ».



plus faible, en obligeant à transporter les marchandises sur des milliers de kilomètres, le libre-échange est devenu un moteur important de la crise écologique. Pour imposer cette idéologie libre-échangiste, les partis de droite et sociaux-démocrates ont fait en sorte que, depuis les années 1980, le « protectionnisme » soit un mot tabou et exclue tout débat politique. Ceux qui l'emploient sont systématiquement assimilés à l'extrême-droite nationaliste. Le terme est aussi devenu synonyme de « retour à l'âge de pierre », de « guerre », de « fermeture des frontières ». Oser le protectionnisme n'est pas une utopie si celui-ci est construit comme un protectionnisme écologique et social²⁴. Poser les jalons d'un autre modèle d'échange international peut constituer un levier puissant pour garantir des droits sociaux élevés et surmonter la crise écologique.

Le travail. Le libre-échange est un instrument permettant le pillage d'un pays. La recherche du plus grand profit pour les entreprises dans un système non réglementé aboutit soit à un dumping social illustré par l'austérité salariale et la dégradation des conditions de travail, soit à une politique de délocalisation des activités productives

vers les pays à bas coût de main-d'œuvre, rendue possible par la libre circulation des capitaux, non seulement à l'échelle de l'espace européen par l'absence d'harmonisation sociale, mais également au-delà.

On assiste ainsi en France depuis plus de trente ans, avec la complicité de la classe dirigeante, à une désindustrialisation du pays. Un emploi industriel génère trois à douze emplois dans les services, l'inverse évidemment non. La désindustrialisation conduit au chômage de masse et à la désertification des emplois hors des grandes métropoles. Ainsi, plus de 2 millions d'emplois industriels ont été perdus durant les quarante dernières années. La part de l'activité industrielle dans le PIB est en chute constante : de 22% en 1970 à 11% en 2011²⁵. La désindustrialisation du pays est la conséquence de la gestion capitaliste par les classes dirigeantes : nationalisation quand ça va mal, privatisation quand l'entreprise est à flot. Le cas exemplaire est la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) qui a donné naissance en 1998 à Alcatel (télécommunications), Alstom (transport ferroviaire, turbines électriques) et Cegelec (électricité et électronique). La compagnie

américaine General Electric a acheté Alstom et son savoir-faire industriel dans le domaine des turbines électriques grâce à l'autorisation d'Emmanuel Macron dès que celui-ci est devenu ministre de l'Économie. On peut continuer dans cette lignée en évoquant les chantiers navals de Saint-Nazaire, le bradage de l'aluminium avec Péchiney, le rattachement de GDF à Suez. Tous ces exemples indiquent qu'une oligarchie financière a méthodiquement dépossédé le pays de la majeure part de son industrie, avec les conséquences économiques et sociales que l'on connaît. Tout récemment, l'ouvrage de Laurent Izard²⁶ complète le précédent constat de trente années de cessions du patrimoine public et privé, dans le secteur industriel, mais aussi dans le tourisme, les clubs de sport et l'agriculture²⁷.

Le processus de désindustrialisation observé en France alimente la crise sociale et peut sembler déconnecté des préoccupations écologiques. Or, il ne l'est pas et à deux titres. La désindustrialisation induit un chômage de masse, la multiplication des petits boulots, la précarisation de l'emploi, les bas salaires, ce qui, au-delà de la paupérisation de la société, fragilise

²⁴Boris Bilia et Sandro Poli (2014) *Osons le protectionnisme. Une urgence sociale et écologique*. Ed. Bruno Leprince

²⁵Jean-Pierre Escaffre et Raphaël Favier (2017) *La France se délite : Réagissons !* E. HD Diffusion

²⁶Laurent Izard (2019). *La France à la découpe*. Ed. L'Artilleur

²⁷À titre de comparaison, la Suisse restreint à 300 hectares les acquisitions de terres ; 40 % des terres agricoles en France sont détenues par le biais de sociétés par actions, 4 fois plus qu'il y a seulement une dizaine d'années.

chaque jour davantage son système de protection sociale conçu pour être financé non par l'impôt mais par la cotisation sociale. Les conséquences sur les conditions des soins de santé seront développés au point suivant. Les délocalisations déplacent les productions là où les salaires sont les plus bas, et obligent à transporter les marchandises sur des milliers de kilomètres, là où elles sont consommées dans les pays les plus riches. Elles constituent donc un moteur important de la crise écologique.

La santé. L'article premier de la Charte de l'environnement proclame que « *chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé* ». Si, en France, la population a progressé de plus de 20 % entre 1990 et 2008, les affections cardio-vasculaires (3,3 millions par an), les cancers (1,8 million par an) ont augmenté quatre fois plus vite que la croissance de la population. Pour le diabète (1,8 million), c'est une augmentation cinq fois plus rapide. Quant aux affections psychiatriques de longue durée (1 million), la croissance serait encore plus grande si le néolibéralisme ne préférait pas l'emprisonnement au traitement des pathologies.

Nous en connaissons globalement les causes: (i) la nourriture ultra transformée et l'agriculture productiviste avec ses pesticides et autres pollutions, (ii) la contamination chimique généralisée et les pollutions industrielles et agricoles (l'illustration du cancer de la prostate lié à l'usage de la chlordécone insecticide utilisé dans les bananeraies des Antilles françaises est un exemple²⁸), (iii) les inégalités sociales croissantes de toutes natures (salaires, santé, logement, etc.), (iv) la « macronisation » du travail et son développement au mépris de la recherche de la santé au travail, (v) les effets émergents (nanotechnologies,

ondes électromagnétiques, etc.), (vi) les effets dus au logement indigne, le tout renforcé par la précarité énergétique, (vii) les maladies professionnelles plus fréquentes pour les moins qualifiés. Chaque année, le nombre de personnes mourant prématurément de la pollution de l'air en Europe est supérieur au nombre de celles qui périssent dans des accidents de la circulation.

Deux arguments souvent entendus mettent en opposition crise écologique, compétition économique et protection sociale. Le premier argument postule que la croissance est nécessaire au financement de la Sécurité sociale. Or cette même croissance est l'une des causes de la dégradation environnementale. D'où cette question : que peut être une Sécurité sociale dans une société sans croissance ? Le second argument postule que la Sécurité sociale est une « charge sociale » : elle est présentée comme une dépense qu'il s'agirait de réduire au nom de la compétition économique. Dans ce contexte et pour résoudre le dilemme environnemental,

certaines propositions sont en faveur de mesures fiscales vertes afin de réduire les émissions polluantes et en même temps d'une diminution des cotisations sociales pour préserver l'emploi et la compétitivité. En d'autres termes, la contrainte écologique sommerait les travailleurs de réduire leur protection sociale. Comment sortir d'une telle impasse ? Plutôt que de céder à l'idée d'une impasse, avançons plutôt l'idée que Sécurité sociale peut rimer avec écologie²⁹, sachant qu'une telle proposition soulève un large débat qui engage toutes les composantes de la société.

Associer la rupture écologique et l'avenir de la Sécurité sociale repose sur plusieurs raisons. Tout le système de santé et de protection sociale a été construit avec comme menace principale les maladies infectieuses. Aujourd'hui, ce sont les maladies chroniques qui sont la principale menace³⁰. Il y a donc là matière à penser de façon écologique la rupture nécessaire en passant d'une logique de soins à une logique de



²⁸ Inserm (2010) *Exposition au chlordécone et risque de survenue du cancer de la prostate*. <http://www.inserm.fr/espace-journalistes/exposition-au-chlordecone-et-risque-de-survenue-du-cancer-de-la-prostate>

²⁹ Denis Bayon et Fabrice Flipo (Dir.) (2016) *La Sécurité sociale, une institution pour l'écologie ?* Actes du colloque, Paris, mai 2016, Ed. Atelier de création libertaire

³⁰ Grimaldi A., Caillé Y., Pierru F., Tabuteau D., (2017) *Les maladies chroniques. Vers la troisième médecine*. Ed. Odile Jacob